



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 52801

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur les conséquences de la généralisation du revenu de solidarité active (RSA) pour Pôle emploi. La très forte augmentation du chômage rend plus difficiles les missions du service public pour Pôle emploi qui devra, en plus, à partir du 1er juin, accueillir les demandeurs de cette nouvelle prestation. Sur les 1,2 millions de bénéficiaires du RMI, un petit tiers était pris en charge par l'ANPE. La proportion avec le RSA devrait être inverse, soit un afflux de près de 400 000 personnes. Il lui demande donc si des mesures ont été prises ou vont être prises pour permettre l'accueil des demandeurs de cette nouvelle prestation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52801

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6079

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)